



MaFormationMédicale

Déroulé pédagogique

Le bilan de soins infirmiers (BSI) : évaluation des besoins du patient et plan de soins

Public concerné

Infirmier.e.s diplômé.e.s d'état (IDE)

Méthodes DPC (HAS)

Programme de formation continue en présentiel.

Justification du public

Ce programme de formation s'adresse aux infirmiers et infirmières (IDE) principaux acteurs impliqués dans la prise en charge des patients à domicile. Les IDE constituent un maillon essentiel du maintien à domicile des patients, notamment des personnes âgées et des patients atteints de pathologies chroniques. Leur rôle en tant qu'évaluateurs des besoins des patients et concepteurs de plans de soins personnalisés est crucial pour assurer une prise en charge efficiente et de qualité.

Orientation prioritaire

177. Evaluation des besoins du patient et plan de soins

Modes d'exercice

Libéraux / Salariés en centres de santé conventionnés / Salariés des établissements de santé et des établissements médico-sociaux / Autres salariés

Durée et format de l'action

Déclarée : 14h (840 minutes)

Prérequis

Aucun

Concepteurs / Pilotes de l'action

Sarah Bonenfant – IDEL et formatrice experte en formation BSI

Résumé et objectifs



MaFormationMédicale

Contexte

La prise en charge des patients à domicile connaît une augmentation des besoins en soins. Pour assurer une prise en charge efficiente et personnalisée, il est essentiel de prendre en compte toutes les dimensions d'une personne : physiologique, psychologique, économique, sociale, culturelle et spirituelle. Les infirmiers et infirmières ont la responsabilité d'évaluer les besoins des patients et de proposer un plan de soins personnalisé prenant en compte ces différentes dimensions.

Dans le cadre de leur exercice professionnel, les infirmiers et infirmières ont la compétence d'analyser, d'organiser, de réaliser et d'évaluer les soins infirmiers, conformément au Code de la Santé Publique. Ils ont la capacité de prendre des initiatives et d'accomplir les soins qu'ils jugent nécessaires, en identifiant les besoins de la personne, en posant un diagnostic infirmier, en formulant des objectifs de soins, en mettant en œuvre des actions appropriées et en les évaluant. Ils peuvent également élaborer des protocoles de soins infirmiers relevant de leur initiative, en collaboration avec les membres de l'équipe soignante.

Les IDE jouent un rôle essentiel dans le maintien à domicile des patients, répondant aux besoins de santé des personnes âgées et des patients atteints de pathologies chroniques. La Convention Nationale renforce la place de l'infirmier libéral en tant que coordinateur de proximité, notamment auprès des patients souffrant de pathologies chroniques. Le bilan en soins infirmiers (BSI) est également déployé pour mieux prendre en compte les dimensions globales de la personne, son environnement matériel et humain, ainsi que les risques auxquels elle est exposée.

Pour mener à bien cette évaluation et contribuer aux choix d'interventions individualisées, les IDE doivent renforcer leurs connaissances et compétences en prenant en compte ces différents domaines. Cela leur permettra de formuler des analyses cliniques pertinentes et de partager les données de manière efficace avec les autres professionnels de santé, notamment le médecin référent.

Résumé

Cette formation vise à renforcer les compétences des infirmiers et infirmières (IDE) dans l'évaluation des besoins du patient et l'élaboration de plans de soins personnalisés. Elle favorise la collaboration avec les acteurs impliqués dans le parcours de soins et les médecins spécialistes.

Ce programme de formation continue en présentiel permet à l'infirmier.e de comprendre la démarche clinique du BSI, d'être valorisé dans son rôle autonome, de monter en compétences et d'établir un bilan de soins infirmiers au plus près des besoins du patient grâce aux outils d'évaluation adéquates.

Les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation continue seront affirmatives et actives.

Ce programme de formation d'une durée de 14 heures et dispensé sur une journée, s'articule autour d'une approche combinant des apports théoriques, des échanges interactifs entre le formateur et les



MaFormationMédicale

stagiaires, ainsi qu'une analyse approfondie de situations pratiques et de cas concrets. Cette approche globale vise à optimiser les pratiques professionnelles des IDE.

Objectifs généraux

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de :

- Évaluer les besoins physiques, psychiques, environnementaux et sociaux du patient en fonction de son état de santé général, de ses antécédents, de son degré de dépendance et de ses capacités d'autonomie.
- Élaborer un plan de soins infirmiers personnalisé, en utilisant le BSI, en fonction des besoins spécifiques du patient et en collaboration avec les autres acteurs de soins.
- Utiliser le Bilan de Soins Infirmiers (BSI) comme un outil d'évaluation clinique et de planification des soins à domicile pour les patients chroniques et dépendants.
- Renforcer le raisonnement clinique infirmier pour identifier les priorités de soins, formuler un diagnostic infirmier et proposer des interventions individualisées adaptées.
- Intégrer la coordination des soins en utilisant les outils et méthodes disponibles pour assurer une prise en charge globale et continue du patient.
- Assurer la traçabilité et la continuité des soins via une documentation complète et conforme au cadre de soins infirmiers, garantissant la sécurité et la qualité des soins dispensés.

Objectifs pédagogiques

- Comprendre le rôle du BSI dans l'évaluation clinique des patients et son importance dans la personnalisation des soins.
- Maîtriser les compétences nécessaires à l'évaluation clinique complète (démarche clinique, entretien clinique pour concevoir un plan de soins individualisé.)
- Intégrer les Recommandations de Bonne Pratique Professionnelle (RBPP) dans l'évaluation des besoins et la conception des soins.
- Renforcer les compétences en coordination des soins pour assurer une prise en charge efficace en collaboration avec les autres professionnels de santé.

Découpage chronologique de l'action par typologie et format

Formation en présentiel de 14 heures de **formation continue** (FC) cognitive



MaFormationMédicale

UNITE 1

Typologie : Formation continue

Méthode : Formation continue

Format : Présentiel

Nombre de journée(s) : 2

Nombre d'heures présentielles : 14 heures (240 min)

Ce programme, d'une durée de 14 heures, comprend :

- une partie **formation continue en format présentiel**, permettant une réactualisation et un apport de connaissances selon les recommandations en vigueur, avec des fiches de récapitulatif sur les points clés à retenir.

Le programme de formation continue est découpé en **séquences** traitant chacune d'un aspect de la prise en soins ou du parcours patient. Chaque séquence présente comme structure : des objectifs d'apprentissage, une introduction, un apport théorique cognitif et des cas cliniques permettant une mise en situation selon le thème abordé dans la séquence, une session de questions/réponses, un contenu de formation continue sous forme de pdf, un résumé (ou fiche points clés).

Le programme repose sur des références (scientifiques, réglementaires, éthiques, organisationnelles, etc.) qui sont identifiées et à jour. Les **cas cliniques** sont élaborés à partir de situations réelles ou construites, ou puisées dans des ouvrages à caractère pédagogique et scientifique et validées par un expert du domaine. Les feed back des situations cliniques sont constitués d'éléments didactiques et sont basés sur les recommandations de bonnes pratiques des sociétés savantes. Les feed back permettent à l'apprenant de se situer au regard des recommandations et de formuler des axes d'améliorations. Les recommandations de bonnes pratiques sont mises en avant et renforcent chaque étape de la formation continue.



MaFormationMédicale

Justification des méthodes et du format

Formation continue

Nous avons choisi la méthode du présentiel proposée par l'HAS car elle permet à l'apprenant de bénéficier d'une approche pédagogique qui s'aligne sur les principes fondamentaux de l'andragogie, prenant en compte les modes d'acquisition des connaissances et compétences chez l'adulte.

Elle alterne des méthodes affirmatives, où le formateur transmet son savoir de manière explicite, à travers des cours magistraux, offrant ainsi une base solide de connaissances essentielles. En parallèle, elle intègre des méthodes interrogatives, où le formateur encourage la participation active des apprenants à travers des questionnements structurés. Cela favorise la découverte et l'acquisition de connaissances par induction ou déduction, mettant ainsi l'accent sur l'engagement individuel dans le processus d'apprentissage.

De plus, cette approche privilégie une méthode active (ou expérientielle), où les participants sont confrontés à la réalité de leurs pratiques et aux défis rencontrés. Cette immersion dans des situations concrètes, telles que l'analyse de cas cliniques, permet aux apprenants de rechercher l'information nécessaire, de découvrir par eux-mêmes les meilleures solutions à mettre en œuvre, et d'évaluer les résultats. L'apprenant, en tant que participant actif, apprend ainsi à travers ses expériences et ses connaissances préalables, renforçant ainsi la pertinence et la durabilité de l'apprentissage.

La durée de 14 heures est nécessaire mais suffisante pour répondre aux objectifs fixés.

Supports pédagogiques pour la formation continue

- Le contenu scientifique du concepteur (diaporama)
- Des fiches points-clés
- Des cas cliniques avec questions de positionnement sous de questions ouvertes et fermées
- Les questions-réponses préparées pour chaque fin de séquence
- Une bibliographie
- Les référentiels et recommandations de bonnes pratiques
- Des outils utiles pour la pratique

Méthodes pédagogiques pour la formation continue

- Active et affirmative
- Auto-évaluation des connaissances
- Acquisition cognitive
- Réflexion sur cas cliniques



MaFormationMédicale

Evaluation

En début et en fin de session

Pré test de connaissances et post test : Au début de la formation, les apprenants sont invités à remplir un pré-test qui portera sur les sujets qui seront abordés lors de la formation continue. À la fin de la formation, le stagiaire sera de nouveau invité à remplir un post-test, identique à celui effectué en début de formation. L'objectif est d'évaluer l'impact de la formation sur les connaissances du stagiaire. Pour valider l'action, un taux de réussite de 60% est exigé.

A ceux-là s'ajoutent des tests d'auto-évaluation des connaissances sous forme de quiz et d'évaluation orale, tout au long de la formation. Ces tests permettent au stagiaire d'évaluer les apprentissages réalisés en termes de connaissances et compétences en fin de séquence.

Questionnaire de satisfaction

Un questionnaire de satisfaction est proposé en fin de section.



MaFormationMédicale

Programme - Formation Continue - 14 heures (840 minutes)

Séquence d'introduction

Introduction au BSI - FC - 30 minutes

Objectifs de la séquence

- Présenter les objectifs généraux et spécifiques de la formation
- Introduire le formateur et les participants
- Identifier les attentes des participants et adapter la formation en conséquence

Programme de la séquence

- Présentation du formateur et des participants
- Explication du déroulé de la formation (structure générale, méthodes, objectifs)
- Discussion des attentes des participants

Séquence 1

Le fonctionnement général du BSI - FC - 90 minutes

Objectifs de la séquence

Comprendre le fonctionnement général du Bilan de Soins Infirmiers (BSI) et les outils associés. Savoir recueillir les données nécessaires à l'élaboration du BSI et utiliser les grilles d'évaluation de la charge en soins infirmiers.

Programme de la séquence

- La création du BSI et ses outils
- Le recueil des données cliniques pour établir un BSI
- Les grilles d'évaluation de la charge en soins infirmiers
- Introduction à la gestion administrative du BSI

Méthodes pédagogiques

Méthode affirmative, participative et active par apport théorique de l'expert

Méthodes d'évaluation

QCM de fin de module et évaluation orale



MaFormationMédicale

Séquence 2

L'évaluation clinique dans la pratique infirmière - FC - 120 minutes

Objectifs de la séquence

Développer les compétences réglementaires et cliniques nécessaires à l'évaluation clinique, incluant la maîtrise de la démarche clinique, de l'entretien clinique et l'examen physique ainsi que l'application de cette démarche en tenant compte des Recommandations de Bonne Pratique Professionnelle (RBPP).

Programme de la séquence

- La réglementation et les compétences infirmières
- La démarche clinique, l'entretien clinique et physique
- Démarche clinique et RBPP.
- Application des recommandations de bonnes pratiques (RBPP)
- Etude de cas clinique avec exercice de mise en situation

Méthodes pédagogiques

Méthode affirmative, participative et active par apport théorique de l'expert, étude de cas cliniques avec exercice de mise en situation

Méthodes d'évaluation

QCM de fin de module, évaluation orale et correction des exercices de mise en situation avec des cas cliniques



MaFormationMédicale

Séquence 3

Le raisonnement clinique pour établir un plan de soins - FC - 150 minutes

Objectifs de la séquence

Utiliser le raisonnement clinique et la démarche clinique pour établir un plan de soins, tout en comprenant les concepts d'autonomie et de dépendance, et en intégrant le rôle de l'infirmier vis-à-vis des RBPP.

Programme de la séquence

- Le raisonnement clinique et la démarche clinique
- Autonomie et dépendance : Définition et concept
- Le rôle de l'infirmier au regard des RBPP
- Étude de cas clinique : Formulation d'un plan de soins pour un patient atteint d'une pathologie chronique.

Méthodes pédagogiques

Méthode affirmative, participative et active par apport théorique de l'expert, étude de cas cliniques avec exercice de mise en situation.

Méthodes d'évaluation

QCM de fin de module QCM de fin de module, évaluation orale et correction des exercices de mise en situation avec des cas cliniques

Séquence 4

La structure du BSI et la coordination des soins - FC - 120 minutes

Objectifs de la séquence

Maîtriser la structure du BSI, ses différentes étapes, et assurer la coordination avec les autres professionnels de santé pour garantir une prise en charge globale et continue du patient.

Programme de la séquence

- Les volets du BSI : Administratif, médical et médico-social
- Coordination avec les acteurs sanitaires et sociaux
- Etude de cas cliniques : Utilisation du BSI pour structurer la coordination des soins

Méthodes pédagogique

Méthode affirmative, participative et active par apport théorique de l'expert, étude de cas cliniques avec exercice de mise en situation.



MaFormationMédicale

Méthodes d'évaluation

QCM de fin de module QCM de fin de module, évaluation orale et retour sur les exercices de mise en situation avec des cas cliniques

Séquence 5

Application pratique de la démarche clinique dans le BSI - FC - 180 minutes

Objectifs de la séquence

Renforcer les compétences pratiques des IDE par l'analyse de cas cliniques réels. Encourager une approche réflexive et collaborative.

Programme de la séquence

- Présentation de cas cliniques réels
- Mise en situation : Analyse et résolution de cas cliniques complexes
- Discussion en groupe et retour d'expérience

Méthodes pédagogiques

Méthode affirmative, participative et active par apport théorique de l'expert, étude de cas cliniques avec exercice de mise en situation.

Méthodes d'évaluation

QCM de fin de module QCM de fin de module, évaluation orale et retour sur les exercices de mise en situation avec des cas cliniques



MaFormationMédicale

Séquence 6

Traçabilité des soins et documentation- FC - 90 minutes

Objectifs de la séquence

Assurer une traçabilité complète et conforme des soins dans le cadre du BSI. Garantir la continuité des soins en respectant les normes de documentation.

Programme de la séquence

- Importance de la traçabilité des soins infirmiers
- Outils de documentation et gestion des dossiers patient
- Exemples concrets de documentation clinique

Méthodes pédagogiques

Méthode affirmative, participative et active par apport théorique de l'expert, étude de cas et exercices de mise en situation.

Méthodes d'évaluation

QCM de fin de module, évaluation orale et correction des exercices de mise en situation

Séquence 7

Clôture de la séquence et évaluation de la formation – FC – 60 minutes

Objectifs de la séquence

Présentation des fiches points-clés à retenir et mesure de l'impact de la formation

Programme de la séquence

- Evaluation des connaissances post-formation
- Evaluation de la formation
- Résumé des points clés de la formation

Méthodes pédagogiques

Méthode affirmative, participative et active par apport théorique de l'expert.

Méthodes d'évaluation

Test de connaissances post formation



MaFormationMédicale

BIBLIOGRAPHIE

- Agence Nationale d'Accréditation et d'Evaluation en Santé (ANAES). Acta Endosc. avr 1998;28(2):151-5.
- Arrêté du 10 janvier 2022 portant approbation de l'avenant n° 8 à la convention nationale organisant les rapports entre les infirmiers libéraux et l'assurance maladie, signée le 22 juin 2007.
- Arrêté du 18 juillet 2007 portant approbation de la convention nationale destinée à régir les rapports entre les infirmières et les infirmiers libéraux et les organismes d'assurance maladie.
- Article R4311-1 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006913888
- Article R4311-2 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006913889/2022-11-03
- Article R4311-3 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000019416833/2022-11-03
- Article R4311-4 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043856905/2022-11-03
- Article R4311-5 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000043856893/2022-11-03
- Article R4311-5-1 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045649281/2022-11-03
- Article R4311-7 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000045649268/2022-11-03
- Article R4311-9 - Code de la santé publique - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006913897/2022-11-03
- Avis relatif à l'avenant n° 6 à la convention nationale des infirmiers libéraux, signée le 22 juin 2007.
- Bilan de soins infirmiers (BSI) : un téléservice dédié [Internet]. Disponible sur: <https://www.ameli.fr/herault/infirmier/exercice-liberal/prescription-prise-charge/prise-charge-situation-type-soin/bilan-de-soins-infirmiers-bsi-un-teleservice-dedie>



MaFormationMédicale

- Comment prendre en charge les personnes âgées fragiles en ambulatoire? [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_1718248/fr/comment-prendre-en-charge-les-personnes-agees-fragiles-en-ambulatoire
- Comment repérer la fragilité en soins ambulatoires ? [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_1602970/fr/comment-reperer-la-fragilite-en-soins-ambulatoires
- Décision du 12 novembre 2020 modifiant la décision du 11 mars 2005 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie - Légifrance [Internet]. Disponible sur: <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042963259>
- Décision du 13 janvier 2022 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie relative à la liste des actes et prestations pris en charge par l'assurance maladie.
- Décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 portant code de déontologie des infirmiers. 2016-1605 nov 25, 2016.
- Décret n° 2022-610 du 21 avril 2022 relatif aux compétences vaccinales des infirmiers et des pharmaciens d'officine. 2022-610 avr 21, 2022.
- Délivrance de l'information à la personne sur son état de santé [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_1261551/fr/delivrance-de-l-information-a-la-personne-sur-son-etat-de-sante
- Dénutrition chez la personne âgée – SFGG [Internet]. Société Française de Gériatrie et Gérologie (SFGG). Disponible sur: <https://sfgg.org/recommandations/denuitrition-chez-la-personne-agee/>
- Herdman TH, Kamitsuru S, Lopes CT, Celis-Geradin MT. Diagnostics infirmiers: définitions et classification 2021-2023. 12e éd. Issy-les-Moulineaux: Elsevier; 2021.
- Évaluation et prise en charge des personnes âgées faisant des chutes répétées [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_793371/fr/evaluation-et-prise-en-charge-des-personnes-agees-faisant-des-chutes-repetees
- Celis-Geradin MT, Coopman-Mahieu C, Thioux C. Évaluer une situation clinique par les 14 besoins: classifications des résultats (NOC-CRSI) et des diagnostics infirmiers (NANDA-international). Bruxelles: De Boeck; 2012.
- Bourguignon R. Grand âge, le temps d'agir. :228.



MaFormationMédicale

- Guide méthodologique - Fiches points clés, organisation des parcours [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_1718270/fr/guide-methodologique-fiches-points-cles-organisation-des-parcours
- IQSS 2022 - HAD : Coordination des prises en charge et pratiques cliniques : campagne de recueil des indicateurs de qualité et de sécurité des soins [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_894788/fr/iqss-2022-had-coordination-des-prises-en-charge-et-pratiques-cliniques-campagne-de-recueil-des-indicateurs-de-qualite-et-de-securite-des-soins
- La facturation des soins infirmiers en forfaits BSI étendue aux patients dépendants dès 85 ans [Internet]. Disponible sur: <https://www.ameli.fr/herault/infirmier/actualites/la-facturation-des-soins-infirmiers-en-forfaits-bsi-etendue-aux-patients-dependants-des-85-ans>
- La méthode SIIPS: indicateurs d'activités en soins infirmiers. 2e éd. Rueil-Malmaison: Lamarre; 2007. (Fonction cadre de santé).
- Leperre-Desplanques DA, Riolacci DN, Micheneau C. Les principes des programmes de la has les resultats des alertes iatrogeniques 201. 2012;30.
- LOI n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (1). 2002-303 mars 4, 2002.
- Méthode d'élaboration d'une démarche de soins type à domicile pour une population définie de personnes en situation de dépendance [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_431300/fr/methode-d-elaboration-d-une-demarche-de-soins-type-a-domicile-pour-une-population-definie-de-personnes-en-situation-de-dependance
- Nomenclatures : NGAP et LPP [Internet]. Disponible sur: <https://www.ameli.fr/herault/infirmier/exercice-liberal/facturation-remuneration/nomenclatures-ngap-lpp>
- Plan personnalisé de coordination en santé [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/p_3083915/fr/plan-personnalise-de-coordination-en-sante
- Plan personnalisé de santé (PPS) PAERPA [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_1638463/fr/plan-personnalise-de-sante-pps-paerpa
- Prévenir la dépendance iatrogène liée à l'hospitalisation chez les personnes âgées [Internet]. Haute Autorité de Santé. Disponible sur: https://www.has-sante.fr/jcms/c_2801190/fr/prevenir-la-dependance-iatrogene-liee-a-l-hospitalisation-chez-les-personnes-agees



MaFormationMédicale

- HCSP. Révision des repères alimentaires pour les personnes âgées [Internet]. Rapport de l'HCSP. Paris: Haut Conseil de la Santé Publique; 2021 mai. Disponible sur: <https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=1087>
- Signature de l'avenant 9 : de nouvelles mesures pour valoriser l'activité des IPA [Internet]. Disponible sur: <https://www.ameli.fr/herault/infirmier/actualites/signature-de-l-avenant-9-de-nouvelles-mesures-pour-valoriser-l-activite-des-ipa>
- Sous-section 1 : Conditions générales d'attribution de l'allocation personnalisée d'autonomie (Articles R232-1 à R232-6) - Légifrance [Internet]. Disponible sur: https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074069/LEGISCTA000006190052/